

**Archives du Parti communiste français**

**Fonds Suzanne GIRAULT**

**1944-1968**

**265 J 1-5**

**Inventaire réalisé par Pierre Boichu sous la direction de Guillaume Nahon,  
Directeur des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis**

**Décembre 2005**



## AVANT PROPOS

C'est avec intérêt, plaisir et une grande fierté que le Conseil général accueille aux Archives départementales et met à disposition du public le fonds des archives du Parti communiste français, reconnu par l'Etat comme relevant du patrimoine de notre pays.

C'est la première fois qu'une formation politique de cette dimension décide d'ouvrir et de rendre accessible le plus largement possible ce qui constitue une partie de notre mémoire nationale.

Cette masse de documents permettra de mieux voir et comprendre l'originalité du mouvement ouvrier français, son rôle dans la constitution de notre République et les valeurs dont celle-ci s'honore : liberté, égalité, fraternité.

Il est remarquable que cet apport pour la recherche et la connaissance se fasse dans le cadre du service public, sous la responsabilité scientifique du ministère de la Culture, ce dont je me félicite.

L'ouverture d'un tel fonds qui compte des documents inestimables confirme la compétence des Archives départementales et s'inscrit dans la reconnaissance des atouts et des richesses de la Seine-Saint-Denis.

Hervé Bramy  
Président du conseil général  
de la Seine-Saint-Denis



# CONVENTION ENTRE LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ET LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Entre

Le Département de la Seine-Saint-Denis, représenté par Monsieur le Président du Conseil général, en vertu de la délibération de la commission permanente

D'UNE PART

Et

Le Parti communiste français, représenté par Madame la Secrétaire nationale

D'AUTRE PART

Il a été convenu et décidé ce qui suit :

## **Article 1 :**

Le Département de la Seine-Saint-Denis et le Parti communiste français décident de coopérer pour la sauvegarde, la collecte, le traitement, la conservation, la communication et la mise en valeur du patrimoine archivistique du Parti communiste français dépendant de sa direction nationale, qui a fait l'objet d'un classement par l'Etat comme « archives présentant du point de vue de l'histoire un intérêt public », afin de constituer aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis un centre des archives du Parti communiste ouvert au public.

La direction nationale du Parti communiste français se réserve la possibilité d'associer toute structure de son choix, associative ou autre, à l'exécution de la présente convention, sous réserve de notifier au Département la nature de la relation qu'elle entretiendra avec la structure qu'elle aura choisi et la personne habilitée à représenter le Parti communiste français au sein de cette structure.

## **Article 2 :**

Le déposant s'engage à déposer les fonds à titre permanent, suivant un calendrier qui sera défini entre les parties.

Ce dépôt est valide pour une période de trois ans reconductible tacitement. Le Parti communiste assume pendant une phase transitoire la préparation et le traitement des fonds. La Bibliothèque marxiste de Paris, partie du fonds patrimonial classé, relève de la présente convention ; le traitement et la communication de ses collections ressortiront d'une collaboration avec l'Université Paris 13. Son cas fera l'objet d'un avenant à la présente convention. Le déposant s'engage à fournir l'intégralité des instruments de travail en sa possession (fichiers, catalogues...).

## **Article 3 :**

Les fonds déposés sont conservés dans les locaux des Archives départementales qui en assument le traitement définitif (conditionnement et conservation matérielle, classement, indexation, rédaction d'inventaires, valorisation). Les opérations de transfert sont à la charge du département de la Seine-Saint-Denis.

Pour ce qui concerne précisément la communication des fonds déjà inventoriés et ouverts à la consultation – en particulier les archives des instances de direction (Comité central, Bureau politique, Secrétariat) – ils

devront être communiqués dès leur dépôt dans les mêmes conditions que celles qui sont actuellement en vigueur au siège du Parti communiste français.

Le programme de travail archivistique – opérations de classement et d'élaboration des instruments de recherche – sera soumis à une évaluation annuelle des deux parties contractantes . Ce programme de travail sera proposé dans les trois mois qui suivront le dépôt des archives aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

#### **Article 4 :**

Au delà de la sauvegarde, du classement et de la communication des fonds, la présente convention se fixe un objectif général de valorisation des fonds qui vise à :

- inciter au développement de la recherche historique autour du communisme français en contribuant à la mise en place d'un pôle de recherches sur le Parti communiste français et plus largement sur le mouvement ouvrier à partir des ressources des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis ;
- pour ce faire, la convention se donnera les moyens de construire un partenariat avec diverses institutions scientifiques ou culturelles, en s'appuyant sur un comité de pilotage qui aura pour mission d'éclairer la mise en œuvre de la politique de valorisation. Formé de représentants du département et de membres dûment désignés par la direction nationale du Parti communiste, ce comité de pilotage s'adjoindra – à titre consultatif – un certain nombre de personnalités scientifiques désignées pour leur compétence, en fonction des projets qui auront été choisis.
- ce partenariat prendra en compte, entre autres, les Universités Paris 13 et Paris 8 qui sont déjà impliquées dans un partenariat avec le département de la Seine-Saint-Denis. Il intégrera également l'Université de Bourgogne, notamment en prolongeant une coopération pour la constitution et la valorisation d'une base de données à partir du traitement informatisé et de la numérisation d'archives de direction.

#### **Article 5 :**

La communication des documents se fait aux archives départementales selon les modalités fixées par le règlement de celle-ci.

Les règles de communicabilité sont fixées par le déposant qui peut les modifier et reste seul habilité à délivrer des dérogations. Le déposant a retenu de les aligner sur la législation française en matière d'archives publiques. La communication des documents de moins de trente ans est soumise à une autorisation préalable, à l'exception de ceux qui auront été désignés par lui comme immédiatement consultables. Elle est libre pour les documents de plus de trente ans, à l'exception de ceux qui comportent des informations sur la vie de personnes physiques pour lesquels le délai est de cent ans.

Les documents sont réputés communicables après que le classement en a été effectué et que leur inventaire a été rendu public.

Le déposant conserve le droit à la libre communication de l'ensemble des documents.

#### **Article 6 :**

Toute reproduction (microfilms, photographies, photocopies) de documents, application informatique ou audiovisuelle est strictement soumise à l'accord du déposant.

Lorsque des reproductions sont réalisées par les Archives départementales ou sous leur autorité, avec l'accord du déposant, le Département conserve la propriété matérielle des ces reproductions. Il décide des tarifs correspondant en fonction d'un barème fixé par l'assemblée délibérante.

Le déposant reste seul habilité à gérer et exploiter les droits de propriété intellectuelle afférents aux documents iconographiques et sonores appartenant à ses fonds.

**Article 7 :**

Le déposant garde la pleine propriété des archives déposées. Il conserve la possibilité de reprendre tout ou partie des dépôts avec préavis de neuf mois et s'engage, dans ce cas, à autoriser le microfilmage des documents, s'il n'est pas déjà réalisé, par les Archives départementales avant toute opération de reprise.

**Article 8 :**

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de sa notification par le Département au cocontractant. Elle est renouvelable par tacite reconduction. Si l'une des parties souhaite y mettre fin, elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un délai de préavis de six mois.

**Article 9 :**

En cas de non respect des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

**Article 10 :**

Les parties s'engagent, en cas de litige né de l'exécution de la présente convention, à épuiser toutes les voies de conciliation possibles avant de saisir le juge compétent.

Fait à Bobigny, le 18 décembre 2003

Pour le Président du Conseil général  
par délégation la vice – présidente

Marie - Christine Labat

La Secrétaire nationale du PCF

Marie - Georges Buffet



## INTRODUCTION

Officiellement, Suzanne Dépollier (dite Girault) est la fille de François Dépollier et de Louise Tissot-Daguerre. Mais le père biologique de Suzanne Girault, celui qui devait l'élever, est en fait Auguste Spichiger, citoyen suisse, ouvrier horloger, et dirigeant de la Fédération jurassienne. Au sein de cette organisation anarchiste issue d'une scission de la 1<sup>ère</sup> Internationale, Spichiger fréquente alors Bakounine, James Guillaume ou encore Adhémar Schwitgebel dont il semble être un intime.

Suzanne Girault quitte la Suisse pour Moscou pendant l'hiver 1899. Elle occupe dans un premier temps un emploi d'institutrice répétitrice au sein d'une famille allemande, qu'elle abandonne après quelques mois pour enseigner dans une famille russe. Mariée à un citoyen russe, Nicolas Frenkel, elle s'installe bientôt à Odessa, où elle met au monde ses deux premiers enfants, Jeanne, en 1903 et Léon, en 1905. Elle vit les révoltes ouvrières d'Odessa en 1905, participe à une manifestation, puis héberge quinze juifs lors du pogrom antisémite qui s'ensuit.

Au début de la première guerre mondiale, la famille déménage pour Kiev. Vivant de manière relativement bourgeoise (son mari étant cadre de banque mais néanmoins syndicaliste), Suzanne Girault adhère peu à peu aux thèses révolutionnaires. Révulsée par les conditions de vie du prolétariat russe, elle s'engage dans l'action révolutionnaire dès octobre 1917, en rejoignant les rangs du parti bolchevique sans en devenir membre. C'est à cette époque que son fils, Léon, âgé de seulement treize ans, intègre l'armée Rouge. Il fréquente à Kiev le milieu des soldats français ralliés à la Révolution, et sert à son insu d'agent d'information.

Dans les notices biographiques remplies à son entrée dans le Comintern, la date officielle d'adhésion de Suzanne Girault au Parti communiste russe est mars 1919. Elle devient dès avril 1919 secrétaire du groupe communiste français à Kiev fondé par Sadoul et Body. En septembre elle est évacuée vers Moscou, dans le sillage du bureau sud de l'Internationale communiste pour lequel elle travaillait depuis quelques mois. Après un pénible voyage, elle est accueillie avec ses enfants par Jacques Sadoul. Lors de l'hiver 1919-1920, Suzanne Girault rejoint un orphelinat à Vifania, petite localité située à cinquante kilomètres de la capitale russe. A son retour, elle est versée au commissariat du peuple aux affaires étrangères, travaille dans une coopérative italienne, et participe à l'activité du groupe communiste français de Moscou.

En avril 1921, sur la recommandation d'Angélica Balabanova, Suzanne Girault entre au Comintern, comme traductrice au secrétariat sur le travail auprès des femmes, tout en étant secrétaire personnelle de Balabanova.

Parallèlement à ces activités, elle participe au deuxième congrès de l'Internationale communiste au cours de l'été 1920. Elle fréquente alors la délégation française, en particulier Alfred Rosmer et Marguerite Thévenet, son épouse, auxquels elle sert de traductrice. Elle y rencontre aussi Lénine, dont la personnalité la séduit immédiatement. Dans ses témoignages ultérieurs, Suzanne Girault ne cessera d'évoquer sa fascination pour le leader bolchevique, renforcée par une seconde rencontre lors de la première conférence des paysannes, réunissant des déléguées des différentes régions de Russie.

Suzanne Girault arrive en France au cours de l'année 1921, chargée par l'Internationale de récolter des fonds pour les affamés du Caucase. Avec l'aide de la militante pacifiste Hélène Brion, elle parvient à affréter un bateau, *le Horsee*, qui sombre finalement en rade de Marseille. Néanmoins, un train chargé de vivres peut bientôt partir pour la Russie. On la retrouve dans les mois qui suivent militant dans le comité d'assistance au peuple russe, puis à la section féminine du PCF. L'Internationale la charge en outre de suivre le travail auprès des femmes dans la Parti communiste allemand. Rappelée à Moscou en 1922 par Clara Zetkin, elle est en Allemagne lorsque l'Internationale lui donne l'ordre de retourner en France.

Si à l'origine le séjour de Suzanne Girault en France devait être temporaire, ses fonctions au sein du PCF s'accroissent rapidement. En effet, l'Internationale soutenant la radicalisation de la politique du PCF, elle se doit d'accompagner la victoire de l'aile gauche du parti à la direction de l'appareil. En septembre 1922, Suzanne Girault accède à la direction de la fédération de la Seine, comme secrétaire adjointe permanente, fonction confirmée en septembre 1923. Vers la fin de cette même année, elle participe de plus en plus régulièrement aux séances du bureau politique. En janvier 1924, au congrès de Lyon, elle accède au comité central et au bureau politique.

Dans la reprise en main du PCF par la gauche, dont les dirigeants les plus en vue sont Boris Souvarine et Albert Treint, Suzanne Girault joue un rôle de plus en plus central. Un tandem politique se forme entre elle et Albert Treint, qui entre bientôt en conflit avec Souvarine. Dès la fin de l'année 1923, celui-ci critique les méthodes

appliquées dans la fédération de la Seine. Au début de 1924, les tensions s'exacerbent à la tête du PCF, où résonne la lutte engagée dans le Parti communiste russe entre Trotsky et la troïka Zinoviev-Kamenev-Staline. L'Internationale, dirigée par Zinoviev, soutient désormais le duo Girault-Treint, qui engage la lutte contre Boris Souvarine et lance le PCF dans la politique de bolchevisation. Le 5<sup>ème</sup> congrès de l'Internationale communiste (17 juin - 8 juillet 1924), fait entrer Suzanne Girault au Comité exécutif, en qualité de membre suppléante.

La mise à l'écart de Souvarine assoie pour un temps l'autorité de Suzanne Girault et d'Albert Treint. Face à une direction jugée trop brutale, une nouvelle opposition, qualifiée de droite naît dans le parti français. Fin 1924, Rosmer, Monatte, Delagarde sont exclus des rangs du parti.

Désormais, Suzanne Girault est la véritable dirigeante du PCF en l'absence d'Albert Treint, appelé à Moscou par l'Internationale. En organisant une correspondance fonctionnelle, elle met en place le lien organique entre l'IC et sa section française, et répercute dans le parti les directives de Treint. Elle s'occupe aussi de la répartition des fonds en provenance de Moscou entre les différentes sections européennes. Le congrès de Clichy en janvier 1925 la confirme au comité central. En mai, elle entre au secrétariat du PCF.

Suzanne Girault, bien que bénéficiant du soutien de l'Internationale, n'en demeure pas moins souvent violemment critiquée, en particulier pour ses méthodes jugées trop brutales dans l'application de la bolchevisation des structures du PCF. Amédée Dunois, dans une lettre à Humbert-Droz, la décrit comme « une Catherine II de bas étage, brutale, grossière, féroce ambitionnée » (lettre à Humbert-Droz, *L'oeil de Moscou à Paris*, Julliard, Paris, 1964, p.227). Mais derrière cette image passée à la postérité se cache en fait une femme formée à la politique dans le feu de la révolution d'octobre, peu rompue aux subtilités du socialisme occidental. Ses lettres à Albert Treint laissent entrevoir une dirigeante bien moins sûre d'elle qu'il n'y paraît.

Dans le courant de l'année 1925, la ligne politique imposée par Treint et de Girault montre ses limites, et se voit petit à petit remise en cause par l'Internationale communiste. Une volonté d'apaiser les tensions amène les représentants de l'IC à prôner la détente dans la politique du parti français. A l'issue de la conférence nationale de décembre 1925, qui fait suite à une montée en puissance de la contestation dans le PCF (une lettre signée par 250 oppositionnels, dite « Lettre des 250 », critiquant violemment les méthodes de la direction est envoyée à l'IC en octobre 1925), Suzanne Girault perd sa place au secrétariat, qui passe aux mains de Semard et de Cremet.

La mise à l'écart de Zinoviev au 14<sup>ème</sup> congrès du PCR (janvier 1926) devait entraîner la chute de la direction Treint-Girault. Le 6 mars 1926, Staline préconise en effet la formation d'un noyau de direction autour de Semard, Cremet, Doriot et Monmousseau, mais exclut toute forme d'élimination. Au congrès de Lille, qui se tient du 20 au 26 juin 1926, Suzanne Girault n'est pas réélue au bureau politique, tout en conservant son poste au comité central. Mais l'aggravation des tensions secouant le parti russe et l'Internationale communiste provoquent un conflit de plus en plus ouvert entre Suzanne Girault et la direction du PCF. En octobre 1926, elle condamne les méthodes employées en Russie contre l'opposition Trotsky-Zinoviev-Kamenev, et se voit retiré le droit de représenter le PCF auprès de l'IC malgré son mandat de suppléante.

Après un temps de latence, la direction du PCF prend position dans la crise du PCR. Le comité central du parti français condamne en janvier 1927 les menées de l'opposition russe comme fractionnelles, et entame la lutte contre son opposition interne.

Par le biais de la commission féminine, qui doit préparer la semaine internationale des femmes, Suzanne Girault passe dans l'opposition active contre le bureau politique en février 1927. Au cours du mois de mars, le conflit déjà latent s'envenime avec la suppression de *L'Ouvrière*, journal de la section féminine du PCF, prévue pour avril 1927. Dès lors, Suzanne Girault remet en cause ouvertement la ligne politique suivie par la direction du PCF, mais se voit en retour brutalement critiquée. Alors qu'elle souffre de graves problèmes de santé – qui l'amènent à se faire hospitaliser en juin 1927 – Semard juge au bureau politique du 24 mars 1927 qu'elle a montré « son incapacité dans les tâches particulières qui lui ont été confiées ». Peu après, elle tente de prendre contact avec l'opposition de droite du PCF, mais sa tentative n'aboutit pas.

Le retour de Treint de Moscou en juin 1927 clarifie une situation ambiguë. Dans les semaines qui suivent, il se solidarise officiellement de l'opposition russe, et se rapproche de Suzanne Girault. Le 1<sup>er</sup> décembre 1927, un télégramme signé par les tendances de gauche (dont Treint et Girault) et de droite de l'opposition française est envoyé l'Internationale communiste. Il s'agit d'une critique sévère des méthodes de Staline et de sa « politique de scission ». En conclusion d'une vague d'exclusions des oppositionnels (dont François Sauvage), la conférence nationale du PCF exclut, en janvier 1928, Treint et Girault des rangs du PCF pour activité trotskiste.

Suzanne Girault et François Sauvage ne poursuivent que très peu de temps leur activité oppositionnelle hors du PCF. Dès le 6 juin 1928, Suzanne Girault adresse deux demandes de réintégration au 6<sup>ème</sup> congrès de l'IC (17 juillet- 2 août 1928) et au 6<sup>ème</sup> congrès du PCF, au nom du groupe l'Unité léniniste (groupe formé autour du journal du même nom qui cesse de paraître le 31 mai 1928). Ces demandes sont finalement refusées, et c'est à la

suite d'une déclaration, faite le 11 mars 1930 en réponse à une démarche du bureau politique que Suzanne Girault et François Sauvage sont finalement réintégrés.

De janvier à juillet 1930, Suzanne Girault purge une peine de 6 mois de prison pour ses activités antimilitaristes pendant la guerre du Rif. Réintégrée pendant son séjour en prison, le PCF ne lui donne aucune responsabilité de premier ordre à sa sortie. Renvoyée à la base, elle n'occupe que des fonctions modestes dans les années 30. Employée au dispensaire municipal de Vitry-sur-Seine en décembre 1932, elle devient vice-présidente de l'association d'aide aux réfugiés allemands, et milite parmi les femmes. En 1934, la caisse mutuelle du personnel des communes l'embauche comme rédactrice. En 1935, le syndicat des employés et ouvriers des communes de la Seine la nomme secrétaire adjointe.

Malgré ces responsabilités modestes, le PCF s'inquiète à plusieurs reprises de ses activités, et de sa fidélité à la ligne. En 1936, selon un document mentionné « secret », il semble ainsi qu'un « camarade responsable (par exemple Duclos) » ait effectué des démarches auprès d'elle pour recueillir des renseignements sur ses fréquentations à l'époque de ses activités oppositionnelles.

En 1940, suite à son licenciement de la caisse mutuelle pour activité communiste, elle quitte Paris et s'installe avec Sauvage à Laives (Saône-et-Loire), chez les parents de ce dernier. Un arrêté du préfet de Saône-et-Loire de mai 1940 place Suzanne Girault et François Sauvage en résidence surveillée à Dompierre (Saône-et-Loire). Sans attache dans cette ville, le couple semble obtenir peu après auprès des autorités la possibilité de résider à Laives. Vers 1942, François Sauvage passe dans la clandestinité et combat dans les FTPF de Saône-et-Loire. En 1943, suite à une perquisition opérée à Laives par la police, Suzanne Girault est arrêtée, détenue dans un premier temps à la prison du Petit-Dépot de Lyon, puis internée. Sur ses cartes de membre de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes, Suzanne Girault indique avoir été arrêtée le 28 juillet 1943. A la Libération, elle occupe des responsabilités dans les FFI en région lyonnaise, sans que l'on sache exactement ses fonctions.

Le fils de Suzanne Girault, Léon Dépollier, subit quant à lui la déportation. Responsable national (sous le nom de Charvoz) des camps d'internés politiques et des prisons, il cherche à organiser les militants communistes emprisonnés, et à faciliter les évasions. Arrêté place d'Italie en décembre 1942, livré aux Allemands en janvier 1943, il est déporté en avril au camp d'Orianienbourg, d'où il revient en 1945 invalide à cent pour cent.

De retour à Paris en 1945, Suzanne Girault est élue en décembre 1946 sénateur de la Seine au Conseil de la République, mandat qu'elle abandonne en 1958 pour prendre sa retraite politique. Durant l'été de cette même année, elle séjourne deux mois en URSS. Elle milite alors dans de nombreuses organisations liées au PCF, en particulier dans l'Union des femmes françaises, ou à l'amicale des vétérans dont elle est encore une des dirigeantes en 1970. En 1967, le gouvernement soviétique lui décerne « l'ordre du drapeau rouge » pour avoir combattu en Russie aux cotés des bolcheviks.

Suzanne Girault décède le 19 septembre 1973 à Paris. Trois jours plus tard, dans un court article nécrologique titré « Suzanne l'Amazone », *L'Aurore* conclut ainsi le bref récapitulatif de sa carrière politique: « On l'appela longtemps l'Amazone rouge. Elle rendit même certains militants du parti résolument antiféministes. Avant l'avènement de Jeannette Vermeersch. »

Un jugement certainement très répandu, mais qui ne reflète pas la complexité de cette militante d'une vie, morte fidèle à son parti, mais très loin de ressembler à son image d'Epinal.

## Sources

Fiche biographique de Suzanne Girault dans *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* (se référer aux sources relatives à la notice) - *L'Aurore*, 22 septembre 1973 - Archives du CRCEHC (fonds 517, 495-270-7453 (dossier Albert Treint); 495-270-3062 (dossier Suzanne Girault)) - Archives personnelles de Suzanne Girault détenues par sa petite-fille Irène Altman - Archives de la Préfecture de police de Paris : dossier Suzanne Girault (BA 393-105) ; dossier Léon Dépollier (BSI carton 24) - Entretien avec Nadiège Jean-Jean (fille de Suzanne Girault) - Entretien avec Irène Altman (petite-fille de Suzanne Girault) - Archives du Sénat - Archives INA : émission de Radio-France « La révolution russe racontée par ses témoins » enregistrée le 09/02/1966 - Archives Nationales : F715480 (dossier des Renseignements Généraux sur Suzanne Girault) ; F7 13942 («Comité et organisations pour l'aide à la Russie») - Ville Patrice, *Les groupes communistes français dans la Russie révolutionnaire et la naissance de l'idéologie communiste en France (1916-1921)*, thèse d'Etat d'Histoire, Université Paris X-Nanterre, Nanterre, 1999, 850 p. - Wolikow Serge, *Le parti communiste français et l'Internationale communiste (1925-1933)*, thèse d'Etat d'Histoire, Université Paris VIII, Paris, 1990 - Boichu Pierre, *Suzanne Girault, itinéraire d'une bolchevik française*, DEA soutenu en octobre 2000 à l'université Paris XIII.

Le fonds présenté ici est intégralement composé de photocopies des archives personnelles de Suzanne Girault, réalisées semble-t-il par Victor Joannès en 1970. Il a été déposé à la bibliothèque marxiste de Paris, puis aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de la réception des fonds du PCF. Le fonds original, plus riche, est actuellement conservé par Irène Altman, petite fille de Suzanne Girault.

Les archives de Suzanne Girault sont composées de notes manuscrites, de correspondances, d'une photographie, de tracts, d'une brochure, de tapuscrits, de coupures de presse, de transcriptions dactylographiées d'enregistrements sonores. Elles s'organisent autour de cinq thématiques :

- La Libération, à travers quelques documents originaux (265 J 1),
- L'activité de Suzanne Girault au Conseil de la République (265 J 2),
- Ses souvenirs personnels et ses réflexions, à travers de nombreuses notes manuscrites (265 J 3),
- Ses témoignages à *l'Humanité* puis à la radio (265 J 4),
- Son élévation par l'URSS à l'Ordre du Drapeau Rouge (265 J 5).

Ce petit fonds ne permet pas de retracer, à l'aide de documents originaux, l'itinéraire personnel et militant de Suzanne Girault. Il n'apporte que peu d'enseignements sur la période où, avec Albert Treint, elle dirige le PCF. Son témoignage, enregistré dans le cadre d'une série d'émissions de l'ORTF – émissions actuellement consultables aux archives de l'INA –, est en revanche riche d'enseignements sur le parcours de ces quelques ressortissants français convertis au communisme dans le feu de la révolution russe. Son parcours personnel, lui aussi exemplaire, nous conduit en Suisse, en Ukraine puis en Russie, et enfin en France où, envoyée de l'Internationale communiste, elle est versée au sein du PCF.

Bien qu'exclue à la fin des années 20, Suzanne Girault est restée fidèle toute son existence à son parti. Il n'en demeure pas moins que les dizaines de notes manuscrites qu'elle rédige à la fin de sa vie tracent le portrait d'une personnalité tourmentée et emplie de doutes, non seulement sur le sens de son existence, mais aussi sur l'objet même de son engagement, le communisme.

Pierre BOICHU

Archives départementales  
de la Seine-Saint-Denis  
Décembre 2005

## SOMMAIRE

<b>ARCHIVES SUZANNE GIRAULT, 1944-1968 (265 J 1-5)</b> .....	<b>17</b>
<b>265 J 1 Libération, 1944</b> .....	<b>17</b>
<b>265 J 2 Conseil de la République, 1951-1958</b> .....	<b>17</b>
<b>265 J 3 Souvenirs, 1956-1968</b> .....	<b>17</b>
- L'enfance, sans date. ....	17
- La vie en Ukraine et en Russie, [1956-1960].....	17
- Le PCF, sans date.....	18
- Réflexions, 1961-1968.....	18
<b>265 J 4 Témoignages, 1957-1967</b> .....	<b>19</b>
- Article pour <i>l'Humanité</i> , 1957.....	19
- Emission radiophonique pour l'ORTF, [1966-1967].....	19
<b>265 J 5 Nomination à l'Ordre du Drapeau Rouge, 1968</b> .....	<b>19</b>



**INVENTAIRE DU FONDS SUZANNE GIRAULT**



## ARCHIVES SUZANNE GIRAULT, 1944-1968 (265 J 1-5)

265 J 1

### Libération, 1944

- . Tract du comité parisien de la Libération appelant les parisiens à constituer des milices patriotiques, [juin 1944].
- . « A tous les communistes membres des FTP », texte des Blaise Juillet, sans date.
- . « De l'attitude et du rôle des communistes dans les FTP, texte du commandant Lagarde, sans date.
- . Bulletin d'adhésion aux FTPF, sans date.

265 J 2

### Conseil de la République, 1951-1958

- . « Suzanne Girault, conseillère de la République au Sanatorium de Larressore », les nouvelles de Bordeaux et du Sud-Ouest, 30 août 1951.
- . Rapport de Suzanne Girault au nom de la commission du travail et de la sécurité sociale au Conseil de la République sur le projet de loi sur l'assurance vieillesse des retraités des chauffeurs de taxis, 22 juin 1956.
- . « Le Conseil de la République. 1946-1956 », brochure de Gaston Monnerville, décembre 1956.
- . Brouillon de lettre de Suzanne Girault demandant au secrétariat du PCF de ne pas la représenter au Conseil de la République, 24 mars 1958.
- . Brouillon de lettre de Suzanne Girault à Gaston Plissonnier s'excusant de ne pouvoir participer à un séjour en URSS, 14 avril 1958.
- . Relevé de l'activité parlementaire de Suzanne Girault au Conseil de la République, sans date.

265 J 3

### Souvenirs, 1956-1968

#### - L'enfance, sans date.

- . Notes manuscrites de Suzanne Girault évoquant son parcours jusqu'à son départ pour la Russie, sans date.

#### - La vie en Ukraine et en Russie, [1956-1960]

- . Extrait d'un discours de Lénine sur le parlementarisme au 2<sup>ème</sup> congrès de l'Internationale communiste, 9 avril 1956.
- . Critique par Suzanne Girault du livre de Jean Fréville « Inessa Armand » comportant des corrections manuscrites, 14 février 1958.
- . Critique par Suzanne Girault du livre de Jean Fréville « Inessa Armand », 14 février 1958.
- . Lettre de remerciements de Jean Fréville à Suzanne Girault pour son article sur Inessa Armand paru dans *La Pensée*, 15 avril 1958.
- . Notes manuscrites de Suzanne Girault évoquant sa vie en Ukraine puis en Russie et son engagement militant, probablement rédigées à l'occasion de son article pour *l'Humanité*, sans date.
- . « L'activité du groupe communiste français du parti communiste russe (b) de 1918 à 1919 », traduction par Marie-Louis Petit (de la section Poles) d'un texte de L.M. Zak, 1960.

- 265 J 3 (suite)
- . Note manuscrite de Suzanne Girault sur son engagement dans les rangs bolcheviques, sans date.
  - . Note manuscrite de Suzanne Girault sur Rosmer, sans date.
  - . Notes manuscrites de Suzanne Girault sur les raisons de la révolution russe, sans date.
  - . Notes manuscrites de Suzanne Girault sur les conditions de vie en Ukraine et en Russie avant et pendant la révolution, sur les militants socialistes français en Russie venus en délégation à Moscou, sur le groupe communiste français, sur Lénine, sans date.
- Le PCF, sans date**
- . Notes manuscrites de Suzanne Girault sur son rôle de dirigeante du PCF au début des années 20, sans date.
- Réflexions, 1961-1968**
- . Note manuscrite de Suzanne Girault « Recommencer ma vie... », 15 juin 1959.
  - . Notes manuscrites de Suzanne Girault sur l'autocritique, sans date.
  - . Note manuscrite de Suzanne Girault sur la haine dans le militantisme communiste, sans date.
  - . Note de lecture de Suzanne Girault sur « Les mensonges », ouvrage de Françoise Mallet-Joris, septembre-octobre 1961.
  - . Note manuscrite de Suzanne Girault sur le mouvement ouvrier, sans date.
  - . Texte manuscrit de Suzanne Girault prenant la forme d'un début de roman, sans date.
  - . Texte manuscrit de Suzanne Girault intitulé « Toute une vie », 4 avril 1961.
  - . Début d'un journal quotidien, janvier-février 1961.
  - . Note manuscrite de Suzanne Girault sur la conscience de soi, sans date.
  - . Note manuscrite de Suzanne Girault sur la Tchécoslovaquie, sur la Chine et sur Sadoul à Moscou, sans date.
  - . Note manuscrite de Suzanne Girault sur une intervention d'Andrieu sur Europe 1, sur la position de *l'Humanité* sur la Révolution culturelle chinoise et sur la Tchécoslovaquie, sans date.
  - . Note manuscrite de Suzanne Girault sur la révolution, sans date.
  - . Note manuscrite de Suzanne Girault « critique de l'émission du 15/2/1967 », [février 1967].
  - . Notes de Suzanne Girault sur les événements de mai 1968, juin 1968.
  - . Notes manuscrites de Suzanne Girault « Réflexions après la soirée du 27/8/68 » chez les Couvreur » et notes sur la Tchécoslovaquie, 1968.
  - . Notes manuscrites de Suzanne Girault sur la Tchécoslovaquie, [1968].
  - . Note manuscrite de Suzanne Girault sur deux enregistrements audio, 8 septembre 1968.
  - . Note manuscrite de Suzanne Girault sur la Tchécoslovaquie, [1968].
  - . Note manuscrite de Suzanne Girault sur son internement au camp de Gurs, sans date.
  - . Notes manuscrites de Suzanne Girault sur Lénine et sur l'histoire de la révolution russe, sans date.
  - . Note manuscrite de Suzanne Girault sur les raisons de sa rupture avec Albert Treint, sans date.
  - . Tract de la FGDS, sans date.

265 J 4

**Témoignages, 1957-1967**

**- Article pour *l'Humanité*, 1957**

. Lettre d'André Stil à Suzanne Girault lui demandant un article pour le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la révolution d'octobre, 18 juillet 1957.

. Brouillon de lettre pour André Stil au sujet de la parution de son article dans *l'Humanité*, [1957].

. Texte dactylographié intitulé « Souvenirs », 26 septembre 1957.

. Article de *l'Humanité* signé Suzanne Giraud (sic) dans une série d'articles intitulée « Nous avons vu Lénine », 16 novembre 1957.

**- Emission radiophonique pour l'ORTF, [1966-1967]**

. Lettre de Gaston Plissonnier à Suzanne Girault lui proposant de témoigner dans le cadre de l'émission de l'ORTF, 10 mars 1966.

. Brouillon d'une lettre manuscrite de Suzanne Girault à l'ORTF, [1966].

. Lettre de Gilberte-Pierre Brossolette à Suzanne Girault au sujet de l'émission de l'ORTF, 3 mai 1966.

. Lettre de Gilberte-Pierre Brossolette à Suzanne Girault au sujet de l'émission de l'ORTF, 13 juillet 1966.

. Transcription dactylographiée d'un enregistrement de Nathalie Rezinoff, née Tchernov sur la révolution russe, août 1966.

. Transcription dactylographiée de l'enregistrement de Suzanne Girault pour l'ORTF, août-septembre 1966.

. « 1907-1967. Une Française dans la révolution russe : Suzanne Girault », script de l'émission de Jean Balensi réalisée par Georges Gravier sur la base de l'enregistrement de Suzanne Girault pour le service des études de l'actualité radiophonique de l'ORTF, [1967].

265 J 5

**Nomination à l'Ordre du Drapeau Rouge, 1968**

. Lettre du service du protocole de l'Ambassade d'URSS en France à Suzanne Girault l'invitant à la cérémonie de remise de la décoration de l'Ordre du Drapeau Rouge, 4 janvier 1968.



## TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	3
CONVENTION ENTRE LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ET LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS.....	5
INTRODUCTION.....	9
SOMMAIRE .....	13
INVENTAIRE DU FONDS SUZANNE GIRAULT .....	15
TABLE DES MATIERES.....	20